

Ici, on composte!

Guide de collecte des matières organiques

7 logements et moins

Faites comme des
milliers de Lavallois,
et participez à la
collecte des matières
organiques.



Guide de collecte des matières organiques

En détournant des sites d'enfouissement les matières organiques pour les transformer en compost, nous travaillons collectivement à diminuer les effets négatifs de l'enfouissement sur l'environnement, notamment les émissions de gaz à effet de serre, qui contribuent grandement aux changements climatiques.

Pour maximiser notre réussite, nous avons besoin de la collaboration de tous les citoyens. Le *Guide de collecte des matières organiques* vous fournira les renseignements nécessaires pour bien participer à cette collecte, et ainsi contribuer à la protection de l'environnement.


Table des matières

Pour bien commencer	3
De nouvelles habitudes à développer	3
Matières acceptées	4
Matières refusées	5
L'affaire est dans l'sac!	7
Les conseils de nos experts	8
Comment positionner votre bac	10
Le compostage domestique	10
Cycle de vie des matières organiques	11

Pour bien commencer

Dès la réception des équipements à votre résidence, vous pouvez vous familiariser avec la collecte. Prenez le temps de bien lire les informations contenues dans la trousse que vous recevez, et validez la date de collecte dans votre zone. Vous êtes prêt à commencer!

Du début avril à la fin novembre, le contenu du bac brun est ramassé toutes les semaines. En hiver, soit de décembre à mars, il est ramassé une semaine sur deux.

Pour connaître le jour de collecte de votre zone, les dates exactes de l'horaire d'hiver et les exceptions qui s'appliquent :  collectes.laval.ca

Dans la maison

1. Placez votre minibac dans un endroit accessible de votre cuisine.
2. Au besoin, couvrez le fond de votre minibac d'un papier journal ou d'un sac en papier afin d'absorber les liquides.
3. Transvidez son contenu dans votre bac roulant brun de collecte.

Dans le jardin

1. Placez les résidus de jardin directement dans votre bac roulant brun. Les excédents peuvent être déposés dans des boîtes en carton ou des sacs en papier à côté de votre bac le jour de la collecte.

De nouvelles habitudes à développer

Apprivoisez progressivement la collecte des matières organiques : commencez avec les matières dont la collecte est facile, puis augmentez la cadence à votre rythme.

Étape 1

Collectez les résidus de jardin, les papiers et les cartons souillés, les essuie-tout et les mouchoirs.

Étape 2

Ajoutez les résidus alimentaires, comme les fruits et les légumes ainsi que les coquilles d'œufs.

Étape 3

Ajoutez les résidus de viandes et de produits laitiers.

Matières acceptées dans le contenant de matières organiques



Résidus alimentaires

- Fruits et légumes cuisinés ou non, y compris pelures, noyaux et graines
- Noix (coquilles et écales)
- Œufs
- Pains, céréales, grains et pâtes
- Produits alimentaires en poudre (farine, sucre et autres)
- Produits laitiers solides
- Restants de table
- Viandes, poissons, fruits de mer, y compris coquilles, os, carapaces et gras (idéalement emballés de papier journal)
- Filtres et marcs de café, résidus de thé



Résidus de jardin

- Écorces, copeaux, sciures et racines
- Feuilles mortes, aiguilles et pommes de conifère, samares
- Foin et paille
- Gazon, sable et terre à jardin
- Petites branches (longueur max. de 1,2 m, diamètre plus petit qu'un manche à balai)
- Résidus de jardinage et chaume
- Rognures de gazon et autres plantes herbacées

Attention! Les sacs en plastique (y compris les sacs compostables et oxobiodégradables) sont interdits. Seuls les sacs en papier sont acceptés.



Autres matières compostables

- Plumes, cheveux et poils naturels
- Cure-dents et bâtonnets de bois
- Litière souillée
- Papier et carton souillés par des matières alimentaires (ex. : boîte de pizza)
- Serviettes de table, essuie-tout, mouchoirs, sacs en papier et papier parchemin

Matières refusées dans le contenant de matières organiques

À mettre au recyclage :



Papier et carton

- Boîtes d'œufs
- Cartons de lait et de jus
- Conteneurs aseptiques (de type Tetra Pak)
- Feuilles, enveloppes et sacs
- Journaux, circulaires, magazines, livres et catalogues
- Rouleaux et boîtes



Plastique

- Bouchons et couvercles
- Bouteilles et emballages de produits alimentaires, de boissons, de cosmétiques, de produits d'hygiène personnelle et d'entretien ménager marqués de l'un des symboles suivants :



- Sacs et pellicules



Verre

- Bouteilles et pots, peu importe la couleur

Métal

- Boîtes de conserve
- Bouchons et couvercles
- Papier, contenants, bouteilles et canettes (consignées ou non) d'aluminium

Matières refusées dans le contenant de matières organiques

À mettre aux ordures :



Déchets ultimes

- Ampoules standards (sauf les ampoules fluocompactes et les néons, qui constituent des résidus domestiques dangereux)
- Caoutchouc (ex. : boyau d'arrosage)
- Couches et produits hygiéniques (ex. : serviettes hygiéniques et lingettes)
- Essuie-tout souillés de produits nettoyants toxiques
- Jouets brisés
- Ouates, cure-oreilles et soie dentaire
- Papier ciré
- Photos
- Plastiques marqués de l'un des symboles suivants :

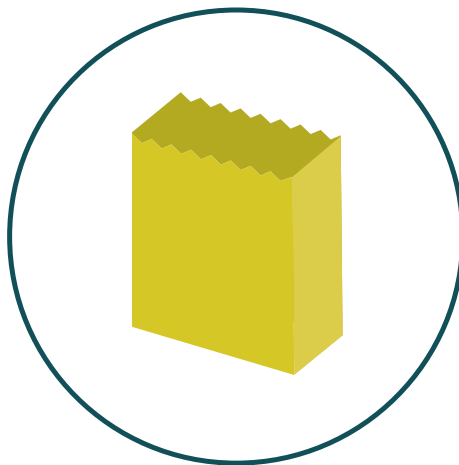


- Sacs biodégradables
- Sacs de croustilles et emballages faits de plastique qui ne s'étire pas
- Styromousse
- Vaisselle, miroirs, porcelaine et ustensiles

Les Pages vertes de Laval

Pour savoir où éliminer les autres matières (matériel électronique, petits électroménagers, jouets, matériaux de construction, produits dangereux, vêtements, etc.), visitez nos Pages vertes.

 [laval.ca/
pages-vertes](https://laval.ca/pages-vertes)



L'affaire est dans l'sac!

Sacs compostables, biodégradables ou ordinaires ?

Tous les sacs en plastique, même ceux dits « compostables », « biodégradables » ou « oxobiodégradables », sont interdits. Ces sacs peuvent altérer la qualité du compost et occasionner des étapes de traitement supplémentaires.

Sacs en papier : le choix gagnant

Ils se décomposent dans le sol en même temps que les résidus organiques et sont facilement identifiables lors du déchargement des camions. Ils sont parfaits pour la collecte des matières organiques, mais pas indispensables. Quelques feuilles de papier journal déposées au fond du minibac pour recueillir les liquides font très bien l'affaire!

**Seuls les sacs
en papier
sont acceptés
dans le bac.**

Pour d'autres options :

 environnement.laval.ca

Les conseils de nos experts



Odeurs

Dans le bac brun, alternez les couches de matières humides (résidus alimentaires) et de matières sèches (cartons, journaux, feuilles mortes, etc.). Mettez votre bac en bordure de rue chaque semaine même s'il n'est pas plein. Au besoin, saupoudrez son contenu de bicarbonate de soude ou de chaux pour neutraliser les odeurs.



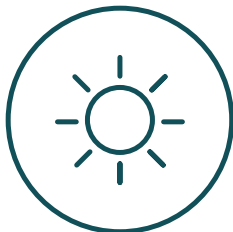
Petits mammifères

Vous avez de petits visiteurs? Appliquez un onguent mentholé autour du couvercle et des trous d'aération du bac brun afin de masquer les odeurs qui pourraient attirer les bêtes. Certains animaux sont agiles... et malins! Alors, placez votre bac loin des balcons et des clôtures. Veillez aussi à bien fermer le couvercle, que vous pouvez bloquer en y déposant un poids ou verrouiller à l'aide d'une corde élastique. Enlevez-les le jour de la collecte.



Mouches à fruits et compagnie

Si vous voyez des mouches à fruits ou des vers blancs dans votre bac, pas de panique! Cela peut arriver à l'occasion. Aspergez votre bac de sel ou de vinaigre. Prévenez l'arrivée de ces petits indésirables dans votre minibac en allant fréquemment le vider dans votre bac brun.



En été

En saison chaude, gardez, si possible, votre bac roulant brun dans un endroit ombragé. Conservez les restes de viande et les carcasses au congélateur et déposez-les dans votre bac uniquement au moment de la collecte.



En hiver

La collecte des matières organiques se poursuit durant la saison hivernale. Puisqu'aucun résidu de jardin n'est généré durant cette période, la collecte a lieu une semaine sur deux. Pour éviter que les matières ne gèlent au fond de votre bac brun, tapissez-le de plusieurs couches de papier journal ou d'un morceau de boîte en carton afin d'absorber les liquides. Vous pouvez également mettre vos résidus dans un sac en papier avant de les déposer à l'intérieur du bac.



Propreté

À l'occasion, rincez votre bac brun avec un peu d'eau additionnée de savon doux ou avec du vinaigre. Déposez des feuilles de papier journal dans le fond afin qu'elles absorbent les liquides et empêchent les matières de coller sur les parois. Le minibac peut également être lavé au lave-vaisselle.



Bon voisinage

Dans les immeubles de 2 à 7 logements, le bac roulant est partagé et utilisé par tous les occupants. Il devient donc primordial d'établir une bonne communication avec vos voisins en déterminant les tâches de chacun quant à l'entretien et au déplacement du bac roulant pour la collecte. Il est aussi important de bien trier ses matières afin de ne pas contaminer le compost qui sera produit à partir des résidus que vous déposerez dans le contenant partagé.

Conservez ce guide auquel vous pourrez vous référer au besoin.

Comment positionner votre bac roulant



Pour faciliter la collecte mécanisée, placez votre bac roulant brun sur votre terrain après 19 h la veille de la collecte ou avant 7 h le matin même. Laissez une zone de dégagement de 1 m autour du bac pour faciliter la collecte.

Le bac doit être disposé sur votre terrain, roues orientées vers votre immeuble, en retrait de la bordure de rue ou du trottoir (maximum de 30 cm de celle-ci), de façon à ne pas gêner la circulation ou l'entretien de la voie publique.

Le compostage domestique

Les citoyens s'adonnant déjà au compostage domestique sont invités à poursuivre leurs bonnes habitudes! Il s'agit d'une excellente façon de valoriser les matières organiques, puisque le compost qui en résulte est idéal pour amender le sol et le terreau des plantes.

Le saviez-vous?

En se décomposant, les rognures de gazon et les feuilles mortes font de très bons engrais naturels. Elles permettent également de conserver l'hydratation de la pelouse et de prévenir l'infestation de vers blancs. La Ville de Laval incite ses citoyens à les étendre sur leur gazon et leurs plates-bandes plutôt que de les déposer dans le bac brun.

Cycle de vie des matières organiques

1 Faire son marché

Chaque semaine, vous vous rendez dans un marché d'alimentation, une boucherie ou une fruiterie pour acheter vos denrées alimentaires permettant la préparation des repas.

2 Le tri à la source

Les épiluchures, les coquilles d'œufs et les autres matières compostables sont déposées directement dans le minibac de cuisine. Le contenu de celui-ci est ensuite vidé dans le bac brun.

3 La collecte

Les matières organiques dans le contenant de collecte sont ramassées toutes les semaines, et une semaine sur deux pendant la période hivernale. Elles sont ensuite acheminées directement au centre de compostage, qui est situé à l'extérieur de Laval.

4 Le compostage

Au centre, le compostage est effectué par andains. C'est en aérant, en retournant et en mélangeant la matière que l'on obtient le compost au bout de quelques mois, grâce à l'action des micro-organismes. Cette substance riche en nutriments, brun foncé, a la consistance et l'odeur d'un terreau.

5 La fertilisation

Le compost ainsi produit en plusieurs mois retourne à la terre pour enrichir les sols, les champs et les potagers. La Ville de Laval en reçoit en vrac pour qu'il soit utilisé par les services municipaux et des organismes lavallois.

6 Et on recommence!

C'est en redonnant de précieux nutriments à la terre que se poursuit le cycle de vie des matières organiques.

La matière organique jetée à la poubelle est acheminée à l'enfouissement lors de la collecte des déchets. Le cycle prend fin. La matière se décompose avec les autres déchets en produisant des gaz à effet de serre.

Contactez-nous

En ligne



collectes.laval.ca

Jour de collecte de votre zone et réponses aux questions non abordées dans le *Guide de collecte des matières organiques...* Vous trouverez tout cela à une seule adresse.

Au téléphone



311

Le service téléphonique 311 vous permet de parler directement à un agent. Il vous aidera à trouver les réponses à vos questions, ou il vous mettra en communication avec un employé du Service de l'environnement et de l'écocitoyenneté si nécessaire.